

TARIFS 2024

Pour avoir le **droit d'accéder au Parc de Loisirs « Les Maillards »** situé sur la commune de Leigné les Bois, vous devez être adhérent. Peuvent être adhérents :

- Les Comités d'Entreprises (CE ou CSE) qui versent une contribution à l'Association décidée par le bureau en place.
- Les Associations, collectivités locales ou personnes morales dont les conditions d'adhésion sont prévues lors de la signature d'une Convention avec l'Association (Une participation annuelle est demandée).
- Les personnes isolées : participation décidée par le Bureau de l'Association ⇒ 65 €/an.
- Les personnes isolées demandeur d'emploi ⇒ 40 €/an.



Pour organiser des soirées en famille, entre amis, trois salles sont mises à votre disposition. Une aire de pique nique est également à votre disposition pour vos repas champêtres

LOCATION SALLE:

- -Forfait JOURNEE du lundi au vendredi: 9 H / 9 H
- -Forfait WEEK-END du samedi 9h au lundi 9H (en option remise des clefs le vendredi à 17h)

Caution matériel de 200 € ou 300 € (si deux salles) et caution ménage 70€

salles	capacité d'accueil	du 1 ^{er} mai au 30 septembre		du 1 ^{er} octobre au 30 avril	
		Week-end :	Journée :	Week-end :	Journée :
n° 1	100 personnes maxi avec cuisine	220 € + 20€ (¹)	165 €	275€ + 20€ <u>(¹)</u>	200 €
n° 2 ou N°3	40 personnes maxi	110 € + 20€ (1)	82 € <mark>(²)</mark>	135 € + 20€ (1)	100 € <mark>(²)</mark>

(¹) option remise des clefs le vendredi à 17h (²) Possibilité de louer les salles n°2 & 3 à la journée, le Week-end 20€ de réduction en cas location simultanée de plusieurs salles Si location sur 2 jours, application tarif WE



Vous souhaitez séjourner quelque temps aux Maillards, 4 mobil homes et des emplacements de camping sont mis à votre disposition. Carte d'adhésion temporaire de 10€ pour les non adhérents. qui n'ouvre pas au droit de pêche.

LOCATION MOBIL HOME OU EMPLACEMENT DE CAMPING

Caution MOBIL HOME matériel 200 € et caution ménage 70€

Mobil home	Emplacement camping-car	Emplacement de camping		
6 places	avec électricité	sans électricité	avec électricité	
40 € / 1 ^{ère} nuit puis 30€ 150 € / semaine	10 €/nuit 60 €/semaine	8 € /nuit 45 €/semaine	10 €/nuit 60 €/semaine	



DROIT DE PÊCHE :

Pour les personnes isolées parrainées : Droit de pêche **compris dans l'adhésion annuelle** (**65 €**)

Vos invités doivent s'acquitter d'un droit de pêche : **5 €** par jour. <u>Carte d'invité à retirer auprès des gardiens</u>

POUR ACCEDER AU PARC, VOUS DEVEZ ADHERER A L'ASSOCIATION :

Pour tous renseignements:

- CONSULTEZ VOTRE C.E.
- APPELEZ LE 05.49.86.53.48 les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 13H30 à 14H30.